

SOCIETE DES  
ADMINISTRATEURS ET FONCTIONNAIRES  
DES COMMUNES NEUCHATELOISES

Procès- verbal  
75ème assemblée générale

Vendredi 04 mai 2001

FLEURIER

\*\*\*\*\*

Le président, M. Claude Gerster, ouvre la séance à 18h45 en souhaitant la bienvenue à chacun et salue particulièrement la présence des personnalités suivantes :

M. Valentin Hotz  
M. Daniel Racheter

Représentants du Conseil  
communal de Fleurier

M. Jean Guinand

Conseiller d'Etat, Chef du département  
des finances et des affaires sociales

M. Jacques Bertolliati  
M. René Parrat

Président et Caissier de  
l'Association vaudoise des  
secrétaires municipaux

M. André Ruedi

Chef du Service des communes

M. Pierre de Marcellis  
M. Jacques Erard

Président et Secrétaire de la Société  
des magistrats et fonctionnaires de  
l'Etat de Neuchâtel

**Est excusé :**

M. Sandro Tamburini, nouvel adjoint au service des communes, qui est malade.

Les autorités communales de céans sont remerciées pour leur accueil.

Messieurs Jean- Pierre Chassot et Alexis Boillat sont remerciés pour l'organisation de cette assemblée, ainsi que du repas qui suivra.

Madame Geneviève Fiala et Monsieur Rémy Gogniat nous rejoindrons en fin de séance pour nous parler des buts et travaux du Comité du Jeûne fédéral.

L'ordre du jour, se présentant comme suit, est accepté à l'unanimité des présents.

**Ordre du-jour**

1. Appel (contrôle des badges)
2. Procès-verbal de la 74ème assemblée générale du 14 avril 2000 à Saint-Aubin-Sauges
3. Rapports :
  - a) du Président
  - b) de la Caissière
  - c) des Vérificateurs
4. Décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs
5. Mutations
6. Elections statutaires
  - a) du représentant du district du Val-de-Travers  
Proposition: M. Nicolas Tripet
  - b) du représentant du district de La Chaux-de-Fonds  
Proposition: à désigner
  - c) du nouveau président,  
Proposition: M. Blaise Cherix
  - d) du nouveau vice-président,  
Proposition: M. Marc Imwinkelried
7. Fixation des cotisations 2001 :

Proposition	Fr. 50.- membre actif (repas compris)
	Fr. 0.- membre honoraire non actif
	Fr. 10.- membre libre
	Fr. 20.- membre soutien
8. Nomination de membres honoraires: M. Jacques-André Gehret  
M. Rémy Hadorn
9. Nomination d'un membre d'honneur : M. Didier Berberat
10. Communication du lieu de l'assemblée générale de 2002
11. Divers

## **1. Appel**

Distribution des badges nominatifs à l'entrée.

Il est recensé	75 membres présents
dont	45 membres excusés
et	22 membres sans nouvelles

## **2. Procès-verbal**

Le procès-verbal de la 74ème assemblée générale ordinaire du 14 avril 2000 à Saint-Aubin-Sauges ayant été adressé par courrier à chacun, personne n'en réclame la lecture. Aucune remarque n'est formulée; il est considéré comme adopté. Remerciements à Mme Donatella Vantaggio, pour la rédaction de celui-ci.

## **3. Rapports**

### ***a) du Président***

Depuis la dernière assemblée générale, le comité s'est réuni à 4 reprises, soit les 6 juillet 2000 à Cortailod, le 1er novembre 2000 à Boveresse, le 21 février 2001 à Rocherfort et le 13 mars 2001 à Fleurier.

Une assemblée extraordinaire a aussi été convoquée le 21 mars 2001 à Rocherfort pour prendre des décisions principalement sur la formation professionnelle des administrateurs et fonctionnaires de communes et le 75ème anniversaire de notre Société.

Nous reprenons point par point les objets traités au cours de cette dernière année.

### **Traitement du personnel communal**

Ce groupe de travail a terminé son travail et une information a été faite à toutes les communes accompagnée d'un tableau des fonctions que nous pouvons trouver dans nos administrations. Le travail accompli était excellent, mais n'a pas été semble-t-il compris à sa juste valeur par Monsieur le chef du département des finances qui a adressé une lettre de mise en garde aux communes doutant de la valeur du document établi par le groupe de travail. Nous ne faisons pas part dans le détail des réactions que cette prise de position a suscitée et ne citons que celle-ci « De quoi l'Etat se mêle-t-il » .

En effet, si réaction il devait y avoir, c'est des Conseils communaux, compétents pour déterminer la classification de leur personnel, qu'elle aurait dû venir et non de l'Etat.

Nous avons répondu et expliqué la démarche qui s'inscrit dans un processus d'évaluation beaucoup plus complet et que le groupe de travail est en train de finaliser.

Sans vouloir ouvrir une polémique, nous regrettons qu'il n'y ait pas eu un contact préalable avec notre Société.

Notre président rappelle également, et c'est important, que les démarches de notre société sont des propositions ou recommandations destinées à faciliter les prises de décisions des exécutifs communaux et non des obligations.

L'affaire est close et nous remercions les membres du groupe de travail qui accomplissent un travail remarquable et qui sera très utile dans la gestion du personnel communal.

### **Examens d'apprentis**

L'affaire roule bien, la Commission d'examens s'est élargie, les questionnaires 2001 sont établis et les experts désignés.

La routine sur ce point est bientôt terminée car nous sommes confrontés maintenant à la mise en place d'une nouvelle formation professionnelle commerciale qui devrait entrer en vigueur au début de l'année d'apprentissage 2003.

Notre société est associée à un groupe de travail romand grâce à la collaboration du Service de la formation professionnelle et c'est notre collègue Claude Limat, de Bevaix, membre de la commission « examens d'apprentis » qui a accepté de représenter notre société. Bien que des classes pilotes soient déjà opérationnelles, la réforme en est à ses débuts et beaucoup de travail reste à faire.

Il y aura lieu notamment de créer un nouveau guide méthodique type unique sur le plan romand, voir Suisse et qui devrait être valable pour les administrations fédérales, cantonales et communales.

Vous serez tenu au courant de l'évolution de ce dossier important pour les apprentis de nos administrations communales et pour les maîtres d'apprentissage.

### **IDHEAP**

Notre collaboration avec l'Institut des hautes études en administration publique pour l'organisation de cours de politique locale pour les politiques et les administratifs des communes se poursuit et le dernier programme de cours vous a été adressé ces dernières semaines.

### **Formation professionnelle**

C'est un gros dossier. La preuve, une assemblée générale extraordinaire a été mise sur pied pour en discuter et prendre une décision sur la manière d'envisager l'avenir de ce projet.

En résumé, notre comité a poursuivi la collaboration avec les Associations des cantons de Fribourg, Berne francophone et Jura et plusieurs séances ont eu lieu depuis notre dernière assemblée. Les bases des modules de cours sont en voie d'achèvement et il a été nécessaire de prendre des décisions, le statut d'auditeur que nous avons choisi au départ ne pouvant se perpétuer. Raison de l'assemblée extraordinaire du 21 mars au cours de laquelle une bonne représentation de nos membres a participé. L'avis a été unanime et la poursuite de la collaboration avec les associations précitées a été décidée et nous sommes membre à part entière de ce qu'on pourrait appeler la « Commission intercantonale de perfectionnement » .

### **Formation professionnelle (suite)**

Ayant été également contacté par la direction du CPLN et le Service de la formation professionnelle, avec lesquels nous avons eu une entrevue, et qui devait traiter une motion du Grand Conseil relative à la formation professionnelle des administrateurs, nous avons informé les instances compétentes de nos décisions concernant cet objet. Nous vous tiendrons au courant du développement de ce dossier très important.

### **75ème anniversaire**

Décision a été prise de prévoir une sortie de deux jours pour célébrer cet anniversaire cet automne. La caisse de la société sera mise à contribution et il faudrait encore une ou deux personnes pour renforcer le comité d'organisation. Vous pouvez vous annoncer à notre collègue du comité M. Nicolas Tripet.

### **Consultations diverses**

Pas de consultations particulières. Des membres de notre société sont toujours représentés dans divers groupes de travail avec l'Etat, notamment « impôt » et « vote par correspondance et électronique » .

Nous nous sommes aussi approchés de la Caisse cantonale de compensation pour voir si la gestion des allocations familiales pour le personnel enseignant pouvait être traitée directement avec le Service de l'enseignement obligatoire qui procède maintenant au paiement des salaires des enseignants.

Dans l'immédiat, pour une question de programme informatique l'envoi direct de copie des mutations n'est pas possible. La demande est laissée pour l'instant en attente.

Enfin, une campagne d'achat groupé d'urnes de votations, après l'introduction du vote par correspondance généralisé, a été organisée et a eu un grand succès auprès des communes puisque ce n'est pas moins de 22 urnes qui ont été livrées par M. Claude Gerster, dans diverses administrations du canton.

### **Consultations diverses**

Micheline Blandenier et Claude Gerster ont eu le plaisir de participer à l'assemblée annuelle de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux le 6 octobre 2000 à Préverenges et Nicolas Tripet et toujours Claude Gerster à celle de la Société des magistrats et fonctionnaires de l'Etat, à la Chaux-de-Fonds, le vendredi 27 avril dernier. C'est toujours un grand plaisir de participer à ces réunions et nous remercions les représentants des deux associations précitées de nous associer années après années à leurs assises.

### **Composition du Comité**

Comme l'an dernier, un mariage, et notre collègue de Lignièrès, Gisèle Bourquin s'appelle maintenant Gisèle Bonjour. Encore toutes nos félicitations.

Les élections communales de mai 2000 nous ont fait perdre le délégué des districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle puisque notre ami Didier Berberat, chancelier communal, a été brillamment élu Conseiller communal à la Chaux-de-Fonds. Le comité le remerciera comme il se doit prochainement.

## **Conclusions**

Claude Gerster profite de ce moment privilégié pour remercier toutes et tous les membres pour leur aide et leur amitié durant l'exercice de son mandat.

Il remercie également tous les membres du comité qui l'ont entouré et dont il n'oubliera pas les témoignages d'amitié.

Un mot de gratitude aussi pour Monsieur André Ruedi, chef du Service des communes avec qui les contacts sont plus qu'agréables et qui est toujours prêt à collaborer pour faciliter notre tâche, ainsi qu'à Alexis Boillat, ancien adjoint, et Sandro Tamburini, nouvel adjoint, avec lequel nous sommes sûrs que la collaboration sera excellente.

### **b) Rapport de la caissière :**

Un résumé de l'état des comptes de la Société nous est communiqué par Madame Micheline Blandenier .

### **c) Rapport des vérificateurs :**

Les comptes ont été examinés par nos collègues de Butte et des Verrières qui ont constaté la justesse de la tenue des comptes.  
Ils remercient en outre Micheline Blandenier pour son travail.

Le Président ouvre la discussion concernant les rapports de la caissière et des vérificateurs. La parole n'étant pas demandée nous passons au point suivant.

## **4. Décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs**

Par un levé de main, l'assemblée donne décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs.

## **5. Mutations**

### **Démissions**

Nous avons enregistré 2 démissions. Il s'agit de  
Glaiser Henri, de Peseux  
Junod Bernard, de Fleurier

### **Démission et réadmission suite à un changement de commune**

Caserta Sophia : précédemment à la Commune Saint-Blaise et dorénavant à la Commune de Cortaillod.

### **Décès**

Meignier Charles  
Niklaus Jean-Pierre

## **5. Mutations (suite)**

### **Admissions**

Boillat Alexis, de Fleurier  
Boillod Yannick, de Travers  
Burgat Marie-Claude, de Fleurier  
Capt Corinne, de Boudry  
Cosandier Anne, de Fresens  
Ellis Anne-Marie, de Môtiers  
Fandoni Salvatore, de Boudry  
Godat Patrice, de Cortailod  
Jaquenoud Sylvain, de la Chaux-de-Fonds  
Jeanneret Danielle, de Fleurier  
Magerli Deborah, de Comaux  
Trifoni Patricia, de Boudry  
Voirol Rémy, de Neuchâtel  
Vonlanthen Christine, de Vaumarcus  
Zbinden Frédy, de Marin-Epagnier

Après ces diverses mutations l'effectif de notre Société se présente comme suit :

Membres actifs	105
Membres honoraires actifs	13
Membres honoraires non actifs	21
Membres libres	5

Soit un total de 144 membres

## **6. Elections statutaires**

Notre président nous rappelle que selon les statuts, les membres du Comité sont élus pour une période de trois ans, ils sont rééligibles, mais leur mandat n'excédera pas plus de 9 ans. Pour cette année 2001, plusieurs modifications :

### **a) District du Val-de-Travers**

M. Nicolas Tripet, a accepté une réélection pour trois ans. Accepté par acclamations.

### **b) Districts du Locle et La Chaux-de-Fonds**

Nous avons reçu la candidature de M. Sylvain Jaquenoud, Chancelier de la Ville de la Chaux-de-Fonds. Accepté par acclamations.

### **c) Président**

M. Blaise Cherix, actuel vice-président, accepte le mandat. Accepté par acclamations.

### **d) Vice-président**

M. Marc Imwinkelried, administrateur de la Commune de Saint-Blaise accepte le poste. Accepté par acclamations.

## **7. Cotisations 2001**

Le comité propose le statut quo pour les cotisations, soit :

Fr. 50.- pour les membres actifs (repas compris)

Fr. 10.- pour les membres libres

Fr. 20.- pour les membres soutiens éventuels

Les membres honoraires non actifs sont exonérés de toute cotisation.

L'assemblée accepte par un levé de main.

## **8. Nomination de membres honoraires**

Cette année, nous avons deux membres d'honneur, qui ont adhéré à notre société en 1976, totalisant donc 25 ans de sociétariat. Toutes nos félicitations vont à

M. Jacques-André Gehret, de Gorgier

M. Rémy Hadorn, de Chézard-Saint-Martin

## **9. Nomination d'un membre d'honneur**

Selon nos statuts, peuvent être nommés membres d'honneur les membres qui ont rendu d'éminents services à la Société.

Le comité vous propose de décerner ce titre à notre ancien collègue de comité, Didier Berberat. Entré au comité le 12 mai 1995, il a dû le quitter après son élection à la fonction de conseiller communal à La Chaux-de-Fonds.

Malgré son emploi du temps chargé, il a toujours eu à cœur de participer à nos séances et, par ses connaissances et ses contacts, a apporté beaucoup à notre société.

Malheureusement, retenu par une séance de commission du Conseil national, il ne peut être avec nous ce soir mais adresse à tous ses meilleurs messages.

Cette nomination est soumise au vote et est acceptée par acclamations.

## **10. Assemblée générale 2002**

Selon le tournus, c'est au Val-de-Ruz d'organiser l'assemblée générale 2002.

M. Raymond Huguenin de Boudevilliers, accepte de nous accueillir l'an prochain.

Les communes de Fontainemelon, Chézard-Saint-Martin et Fontaines sont désignées comme vérificateurs des comptes.

Le président remercie ses collègues de leur participation.

## 9. Divers

Le Président ouvre la discussion dans les divers, cependant personne ne réclame la parole.

Ensuite le Président donne la parole à M. Jean Guinand, Conseiller d'Etat et Chef du département des finances et des affaires sociales, qui nous annonce que c'est Mme Sylvie Perrinjaquet qui lui succédera, et qui participera à nos futures séances. Il profite de cette dernière séance pour remercier les communes de leur travail, et les rapports que celles-ci entretiennent avec l'Etat, même si quelques fois les relations sont parfois entachées de quelques grincements, de quelques malentendus, mais ceci fait partie de la vie de nos institutions. Cependant, il faut tenir compte que beaucoup de travaux extrêmement importants ont été menés, comme par exemple la péréquation financière, les votations, et ceci grâce à la collaboration entre les communes et l'Etat. Il remercie également l'étroite collaboration qu'il a eu avec M. Ruedi, du Service des communes, et qu'il est très important qu'il y ait cette courroie de transmission qui se fait à travers le chef du Service des communes.

La parole est ensuite donnée à M. Pierre Mühlemann, membres du groupe de travail pour l'établissement de recommandations en ce qui concerne la classification des employés communaux. Il nous fait également une présentation des travaux qui ont été traités par les membres de cette commission. Il nous indique les différents cahiers des charges qui ont été rédigés, traitant de différentes fonctions communales

Ensuite notre président sortant, laisse la parole à M. Blaise Cherix, notre nouveau président, qui désire faire un discours à l'occasion du changement de présidence, dont vous trouverez une copie jointe au présent procès-verbal.

Pour conclure, Madame Geneviève Fiala et Monsieur Rémy Gogniat, viennent nous parler des buts et travaux du Comité du Jeûne fédéral, en demandant l'aide financière des communes.

M. Claude Gerster remercie tous les intervenants et donne la parole au représentant du Conseil communal de Fleurier, M. Valentin Hotz, qui, après une brève présentation de la Commune de Fleurier et un éloquent discours, nous convie à l'apéritif offert par cette dernière.

La séance est levée à 19h40.

Au nom de la Société des administrateurs  
et fonctionnaires des Communes neuchâteloises

Le Président

La Secrétaire au p.-v.

Claude Gerster

Donatella Vantaggio

**SOCIETE  
DES ADMINISTRATEURS  
ET FONCTIONNAIRES**

DES COMMUNES NEUCHATELOISES

2016 Cortaillod, le 4 mai 2001

Discours à l'occasion du  
changement de  
présidence

Mesdames,  
Messieurs,  
Chers  
collègues,

Je souhaiterais commencer cette nouvelle présidence de notre société par ces quelques mots à l'attention de notre cher président sortant et ami, Claude Gerster.

Claude, c'est tout d'abord un homme de petite taille, caché derrière sa barbichette et ses lunettes, parlant calmement et posément, si bien qu'on serait tenté de croire, sans le connaître, qu'il s'agit d'un parfait petit fonctionnaire bien tranquille. Ceci est l'image qu'il pourrait donner si nous ne le connaissions pas sous son vrai jour, à savoir :

Un homme profondément gentil, doté d'un grand sens de la collégialité et de l'amitié, toujours très réfléchi et à l'écoute des autres, prêt à rendre service à chacun.

Son regard bleu acéré et franc est le reflet de sa grande vivacité d'esprit et de son sens de la précision. En aparté, il nous a maintes fois démontré également son grand sens de l'humour.

Claude, c'est la force tranquille, la maîtrise de toute situation avec un calme olympien, un bon vivant jouisseur des produits de la vigne, contrasté par un amateur de grosses voitures américaines. Bref, un homme heureux, aux multiples facettes, qu'on ne pourra que regretter.

\*\*\*\*\*

Claude Gerster a adhéré à la Société des administrateurs et fonctionnaires lors de l'assemblée générale de 1972 aux Ponts-de-Martel.

Il est devenu membre du Comité, en qualité de délégué du district de Boudry, à l'occasion de l'assemblée générale de 1988 à Thielle-Wavré.

Devenu vice-président lors de l'assemblée générale du 3 mai 1991 à La Sagne, il a finalement accédé à la présidence de notre association à l'occasion de l'assemblée générale du 12 mai 1995 à Cortaillod.

Notre président sortant totalise donc 29 ans de sociétariat, 13 ans de Comité, 4 ans de vice-présidence et 6 ans de présidence, ce qui est, vous l'avouerez, un bel exemple de fidélité et de dévouement.

Je souhaiterais, au nom du Comité et de tous les membres de notre association, t'adresser, cher Claude, nos plus vifs et sincères remerciements pour le temps et l'énergie que tu as consacré à la défense de nos intérêts professionnels, au développement de nos conditions salariales et à la modernisation de nos outils de travail.

J'ai personnellement eu le plaisir de travailler en étroite collaboration avec toi depuis une année, tant au sein du groupe de travail intercantonal pour la formation et le perfectionnement professionnel des employés administratifs communaux, qu'au sein de la Commission chargée des examens intermédiaires et finaux des apprentis employés de commerce, et j'ai eu tout loisir d'admirer tes compétences et ton enthousiasme pour la bonne cause de la fonction publique communale.

En guise de remerciements pour ton dévouement sans faille, j'ai le plaisir de te remettre à présent un modeste cadeau au nom de tous les membres du Comité et de notre association.

J'espère que nous aurons encore très longtemps l'occasion de profiter de ton expérience et d'abuser de ta gentillesse, c'est pourquoi je te dis non pas au revoir, mais à bientôt, cher président sortant.

Au nom de la SAFCN  
Le nouveau président

Blaise Cherix